

RESSOURCES VANTEX LTÉE
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
AUX 31 OCTOBRE 2013 ET 2012

Table des matières	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
États des variations des capitaux propres	5
États des résultats et du résultat global	6
États des flux de trésorerie	7
Notes aux états financiers	8-40



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Vantex Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Vantex Ltée, qui comprennent les états de la situation financière au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012, et les états des variations des capitaux propres, des résultats et du résultat global, et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Vantex Ltée au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 octobre 2013 et le 31 octobre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal,
le 24 février 2014

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A108047

RESSOURCES VANTEX LTÉE

États de la situation financière
Aux 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2013 \$	Au 31 octobre 2012 \$
ACTIFS		
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	314 522	1 289 326
Dépôt à terme (note 7)	10 000	10 000
Taxes sur les produits et services à recevoir	48 427	166 901
Autres débiteurs	22 747	27 873
Frais payés d'avance et dépôts	32 532	10 339
Actifs courants	<u>428 228</u>	<u>1 504 439</u>
Non courants		
Placements (note 8)	275 735	253 670
Immobilisations corporelles (note 9)	12 038	20 670
Immobilisations incorporelles (note 10)	2 380	7 142
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 11)	9 938 022	8 758 390
Actifs non courants	<u>10 228 175</u>	<u>9 039 872</u>
Total des actifs	<u>10 656 403</u>	<u>10 544 311</u>
PASSIFS		
Courants		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)	97 145	193 600
Non courants		
Passifs d'impôt différé (note 13)	2 299 531	1 961 722
Total des passifs	<u>2 396 676</u>	<u>2 155 322</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 15)	18 527 267	18 038 159
Bons de souscription (note 16)	130 752	124 455
Surplus d'apport	4 671 239	4 527 984
Déficit	(15 069 531)	(14 301 609)
Total des capitaux propres	<u>8 259 727</u>	<u>8 388 989</u>
Total des passifs et des capitaux propres	<u>10 656 403</u>	<u>10 544 311</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Charles Beaudry (s)
Administrateur

Nil Leblanc (s)
Administrateur

RESSOURCES VANTEX LTÉE

États des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

	Capital- actions	Bons de Souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2012	18 038 159	124 455	4 527 984	(14 301 609)	8 388 989
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(633 777)	(633 777)
Rémunération à base d'actions	-	-	18 800	-	18 800
Frais d'émission d'actions	(66 292)	-	-	-	(66 292)
Financements privés accreditifs	475 530	116 470	-	-	592 000
Prime à l'émission d'actions accréditives	(60 130)	-	-	-	(60 130)
Impôt différé relatif aux actions accréditives	-	-	-	(134 145)	(134 145)
Valeur attribuée aux bons de souscription émis aux courtiers	-	14 282	-	-	14 282
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	-	(124 455)	124 455	-	-
Actions émises en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation	140 000	-	-	-	140 000
SOLDE AU 31 OCTOBRE 2013	<u>18 527 267</u>	<u>130 752</u>	<u>4 671 239</u>	<u>(15 069 531)</u>	<u>8 259 727</u>
SOLDE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2011	17 793 520	312 696	4 188 169	(12 698 818)	9 595 567
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(1 473 133)	(1 473 133)
Rémunération à base d'actions	-	-	106 700	-	106 700
Frais d'émission d'actions	(79 506)	-	-	-	(79 506)
Financement privé accreditif	444 645	37 355	-	-	482 000
Prime à l'émission d'actions accréditives	(120 500)	-	-	-	(120 500)
Impôt différé relatif aux actions accréditives	-	-	-	(129 658)	(129 658)
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	-	(225 596)	225 596	-	-
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions émises aux courtiers	-	-	7 519	-	7 519
SOLDE AU 31 OCTOBRE 2012	<u>18 038 159</u>	<u>124 455</u>	<u>4 527 984</u>	<u>(14 301 609)</u>	<u>8 388 989</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

États des résultats et du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

	2013	2012
	\$	\$
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES		
Salaires et bénéfices marginaux	60 181	69 152
Assurances	17 204	13 708
Communications et publicité	21 977	37 557
Frais de consultation et services professionnels	159 954	286 625
Frais de déplacements et de représentation	23 452	72 003
Honoraires de gestion	143 370	327 801
Inscriptions, droits et impôts de la partie XII.6	28 741	17 711
Loyer et frais de bureau	22 743	69 596
Registrariat et informations aux actionnaires	32 090	34 121
Rémunération à base d'actions (note 18)	18 800	106 700
Amortissement des immobilisations corporelles	8 632	13 887
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 762	4 762
Perte sur radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	80 475
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(4 632)	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	<u>(537 274)</u>	<u>(1 134 098)</u>
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 496)	(16 703)
Intérêts sur soldes créditeurs	1 030	17 450
	<u>(4 466)</u>	<u>747</u>
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	(532 808)	(1 134 845)
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 13)	143 534	56 188
RÉSULTAT NET	<u>(676 342)</u>	<u>(1 191 033)</u>
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des placements disponibles à la vente	(192 035)	251 295
Perte sur cession de placements disponibles à la vente	149 470	30 805
	<u>(42 565)</u>	<u>282 100</u>
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	<u>(633 777)</u>	<u>(1 473 133)</u>
RÉSULTAT NET PAR ACTION (note 19)	<u>(0.010)</u>	<u>(0.019)</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

États des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

	2013	2012
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	(676 342)	(1 191 033)
Éléments hors caisse du résultat net de l'exercice :		
Rémunération à base d'actions	18 800	106 700
Amortissement des immobilisations corporelles	8 632	13 887
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 762	4 762
Perte sur radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	80 475
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(4 632)	-
Impôts sur le résultat et impôts différés	143 534	56 188
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles (note 20)	4 952	15 208
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(500 294)	(913 813)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(3 195)
Produit de la cession de placements	30 000	20 475
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(15 557)
Produit de la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	25 000	100 000
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(1 154 841)	(1 097 458)
Crédits d'impôts liés à l'exploration	85 341	361 898
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 014 500)	(633 837)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires	592 000	482 000
Frais d'émission d'actions	(52 010)	(71 987)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	539 990	410 013
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(974 804)	(1 137 637)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 289 326	2 426 963
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 6)	314 522	1 289 326
Information supplémentaire		
Intérêts reçus	5 496	16 703

Les notes font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi des compagnies de la Colombie-Britannique, a obtenu un certificat de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a obtenu le 23 février 2004 un certificat de modification modifiant le nom de Vantex Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée pour celui de Ressources Vantex Ltée. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 822, boulevard Taschereau, La Prairie, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VAX.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 octobre 2013, la Société a un déficit cumulé de 15 069 531 \$ (14 301 609 \$ au 31 octobre 2012). Ces incertitudes significatives laissent planer un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs, passifs, produits et charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers du 31 octobre 2013 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ils ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 octobre 2013 (incluant les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 24 février 2014.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Généralités et application des IFRS

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous. Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

4.1 Modifications de méthodes comptables

La norme IAS 1 révisée contient une nouvelle exigence quant au regroupement à l'état du résultat global de tous les éléments des autres éléments du résultat global qui se renverseront en résultat net. Ce changement n'affecte pas les montants qui doivent être enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou le moment où ces éléments sont renversés en résultat net. La Société a adopté cette nouvelle norme de façon anticipée au cours de l'exercice.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Modifications futures de méthodes comptables

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

À moins d'indication contraire, les normes révisées et les amendements qui suivent s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et amendements.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position, non encore en vigueur, sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a modifié l'IFRS 7 visant la fourniture d'informations supplémentaires sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation rattachées aux actifs financiers et passifs financiers que la Société a comptabilisés à l'état de la situation financière. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes individuels.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation.

La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en trois parties. Le premier chapitre traite de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers. La Société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. Les deux autres chapitres traitent de la méthodologie de dépréciation des actifs financiers et de la comptabilité de couverture, et sont en cours d'élaboration.

IFRS 11, Partenariats

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, Participation dans des coentreprises. Selon IFRS 11, la comptabilisation par les investisseurs reflète davantage leurs droits et obligations relatifs au partenariat plutôt que la forme légale. La méthode de mise en équivalence est exigée selon IFRS 11 et la possibilité d'utiliser la consolidation proportionnelle selon IAS 31 est maintenant éliminée.

Ce chapitre est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IFRS 12, Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Cette nouvelle norme établit les exigences minimales en matière d'informations à fournir lorsqu'une Société détient une participation dans d'autres entités. Cette norme combine les informations à fournir au sujet des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées.

Cette norme reprend des exigences de présentation existantes et introduit également des exigences de présentation additionnelles importantes au sujet de la nature et des risques associés aux participations d'une entité dans d'autres entités ainsi que les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

Lorsque son utilisation est requise ou permise par d'autres normes IFRS, cette nouvelle norme vise à préciser la définition de la juste valeur, à fournir des directives sur l'évaluation de la juste valeur et à améliorer les exigences en matière d'informations à fournir.

Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Des modifications ont été apportées à la norme IAS 28 pour incorporer les changements provenant de la publication d'IFRS 10 et IFRS 11, incluant le fait que les coentreprises doivent maintenant toujours être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IAS 32, Instruments financiers: présentation

En décembre 2012, l'IASB a modifié l'IAS 32 visant à remédier au manque d'uniformité dans l'application de certains critères de compensation. Les modifications ont précisé le sens du critère de compensation qui consiste à avoir « actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser » et le principe sous-tendant la notion de règlement net, y compris le fait que certains mécanismes de règlement brut aboutissent à un résultat qui peut être considéré comme équivalant à un règlement net. Ces modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est permise, pourvu que les modifications correspondantes d'IFRS 7 soient appliquées en même temps. La Société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes individuels.

4.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1 « Présentation des états financiers ». La Société a décidé de présenter les états du résultat et du résultat global en un seul état.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après :

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global, des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les produits financiers et les charges financières.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice. La trésorerie et équivalents de trésorerie, le dépôt à terme et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers. Les taxes sur les produits et services à recevoir ne sont pas considérés à titre d'actifs financiers. Les instruments ayant une échéance supérieure à douze mois de la date de la situation financière sont classés comme actifs non courants.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir.

Les actifs financiers présentés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur et sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, qui respectent certaines conditions et sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants, exception faite de la portion que l'entité s'attend à recouvrer dans plus de douze mois de la date de la situation financière, laquelle est classée comme non courante.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

Les produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et de dividendes sont comptabilisés en résultat net dans les produits financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze mois. Les placements en actions de sociétés publiques sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont évalués par la suite au coût amorti, diminués des coûts de transaction directement imputables, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La différence entre la valeur comptable initiale des passifs financiers et leur valeur de remboursement est comptabilisée au résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivants la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants. Ce poste comprend les fournisseurs et autres créditeurs. Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières au résultat net.

4.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale d'au plus trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur. Les fonds devant être consacrés à l'exploration en vertu des restrictions fiscales imposées dans le cadre de placements accreditifs sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie et sont présentés distinctement dans les actifs courants. La trésorerie affectée à l'exploration représente le produit de financements accreditifs non dépensés.

4.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier.

Les crédits d'impôt liés à l'exploration sont imputés en réduction des frais d'exploration engagés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée selon la méthode linéaire sur trois ans pour l'équipement informatique et sur la durée résiduelle du bail pour les améliorations locatives. La méthode de l'amortissement dégressif est utilisée pour le mobilier et l'équipement et le matériel roulant aux taux respectifs de 20 % et 30 %. La charge d'amortissement de chaque exercice est comptabilisée en résultat net. Les gains ou les pertes sur cessions correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable et sont présentés dans les « Autres produits et charges opérationnelles » au résultat net.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

4.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties sur la durée de vie utile estimée selon la méthode linéaire sur trois ans. Les gains ou les pertes sur cessions correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable et sont présentés dans les « Autres produits et charges opérationnelles » au résultat net.

4.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières. Ces actifs sont présentés au coût moins les pertes de valeur et les crédits d'impôt et de droits remboursables.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage et les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les dépenses sont capitalisées lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques seront réalisés.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur en résultat net. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les droits miniers et les frais d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers en construction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.10 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation est effectuée individuellement, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat global et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques futurs pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traités comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés minières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés minières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

Aux 31 octobre 2013 et 2012, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

4.12 Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont présentés comme non-courants et sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Capitaux propres

Capital-actions et bons de souscription

Les produits des émissions des actions ordinaires sont classés aux capitaux propres et sont répartis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis. Les frais d'émission supplémentaires directement attribuables aux actions et aux bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits des capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont eu lieu.

Au moment de l'exercice d'un bon de souscription les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. La juste valeur du bon, comptabilisée aux bons de souscription, est transférée au capital-actions.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les montants liés aux annulations des bons de souscription et des options sur actions comptabilisés en diminution du surplus d'apport au cours de la période d'expiration.

Financement accreditif

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration par le biais d'émissions d'actions accreditives. La déduction des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La différence (la « prime ») entre le montant comptabilisé en actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions est comptabilisée en tant que gain reporté, lequel est renversé aux résultats lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accreditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées.

4.14 Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Ce régime, décrit à la note 18, ne comporte pas d'option de règlement en espèces. La Société applique la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions ».

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en résultat net ou capitalisée comme actif d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital-actions.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.15 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Le résultat net dilué par action est équivalent au résultat net de base par action compte tenu de l'effet anti-dilutif des options et des bons de souscription tel qu'il est expliqué à la note 19.

4.16 Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

4.17 Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.18 Convention d'options sur propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété précédant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette propriété. Tout excédent est comptabilisé comme un gain au résultat net.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimés nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après:

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Indication de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur et valeur recouvrable

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni planifiées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour se faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable.

Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours de la prochaine période financière.

Juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ces instruments sont ensuite évalués au coût après amortissement ou à la juste valeur selon leur classement.

La mesure de la juste valeur correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Cette mesure est effectuée à un moment précis et peut être modifiée au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs.

La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, ainsi que pour de nombreuses autres variables. Pour déterminer ces hypothèses, des données externes du marché facilement observables sont utilisées si disponibles. Sinon, la Société utilise la meilleure estimation possible. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Durée de vie des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

Impôts différés

Lorsque la Société anticipe un montant d'impôt à déboursier dans le futur en fonction de ses estimations, un passif est comptabilisé.

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées à la rémunération et paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes. Toutefois, la volatilité future demeure incertaine et le modèle comporte des limites.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations. Au 31 octobre 2013, les éventualités de la Société concernant les impacts environnementaux et les actions accréditives sont présentées à la note 26.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 octobre 2013	31 octobre 2012
	\$	\$
Fonds en banque	122 784	1 137 773
Fonds de marché monétaire, taux d'intérêt variable en fonction des taux généraux, taux d'intérêt effectif de 1.30 % en 2013 et 2012.	102 771	101 553
Épargne-placement encaissable en tout temps, taux d'intérêt effectif de 1,25 % en 2013 et 2012.	88 967	50 000
	<u>314 522</u>	<u>1 289 326</u>

Une partie des fonds en banque est maintenue dans un compte d'épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

7. DÉPÔT À TERME

	31 octobre 2013	31 octobre 2012
	\$	\$
Certificat de placement garanti, taux d'intérêt effectif de 1,00 % (1,15 % en 2012), échéant le 21 avril 2014, servant de garantie pour le montant total autorisé sur les cartes de crédit de la Société.	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>

8. PLACEMENTS

	31 octobre 2013		31 octobre 2012	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
5 000 actions ordinaires de la société publique Arianne Phosphate Inc., reçues en contrepartie de la cession de propriétés minières, représentant moins de 1% des actions émises et en circulation.	875	7 550	875	5 400
2 668 000 actions ordinaires de la société publique Ressources Minières Vanstar Inc., reçues en contrepartie de la cession de propriétés minières. Au 31 octobre 2013, Ressources Vantex Ltée. détenait 11.0 % (14,2 % en 2012) des actions de Ressources Minières Vanstar Inc.	266 695	253 460	266 695	200 100
301 000 actions ordinaires en 2012 (aucune en 2013) de la société publique Exploration Amseco Ltée., reçues en contrepartie de la cession de propriétés minières.	-	-	21 070	12 040
445 000 (3 613 000 en 2012) actions ordinaires de la société publique Exploration Aurtois Inc., reçues dans le cadre d'une entente d'option d'acquisition des propriétés Guillet et Ortona signée en janvier 2012, représentant moins de 1 % (7,35 % en 2012) des actions émises et en circulation.	22 250	2 225	180 650	36 130
100 000 actions ordinaires de la société publique TomaGold Corporation, reçues en contrepartie de la cession de propriétés minières, représentant moins de 1 % des actions émises et en circulation.	9 500	12 500	-	-
	<u>299 320</u>	<u>275 735</u>	<u>469 290</u>	<u>253 670</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Équipement informatique	Mobilier et équipement	Améliorations locatives	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	11 691	11 659	14 067	8 625	46 042
Acquisitions	-	-	-	-	-
Solde au 31 octobre 2013	<u>11 691</u>	<u>11 659</u>	<u>14 067</u>	<u>8 625</u>	<u>46 042</u>
Coût					
Solde au 1 ^{er} novembre 2011	4 759	11 659	14 067	-	30 485
Acquisitions	<u>6 932</u>	-	-	<u>8 625</u>	<u>15 557</u>
Solde au 31 octobre 2012	<u>11 691</u>	<u>11 659</u>	<u>14 067</u>	<u>8 625</u>	<u>46 042</u>
Cumul des amortissements					
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	5 402	6 015	12 661	1 294	25 372
Amortissement de l'exercice	<u>3 897</u>	<u>1 129</u>	<u>1 406</u>	<u>2 200</u>	<u>8 632</u>
Solde au 31 octobre 2013	<u>9 299</u>	<u>7 144</u>	<u>14 067</u>	<u>3 494</u>	<u>34 004</u>
Cumul des amortissements					
Solde au 1 ^{er} novembre 2011	2 660	4 605	4 220	-	11 485
Amortissement de l'exercice	<u>2 742</u>	<u>1 410</u>	<u>8 441</u>	<u>1 294</u>	<u>13 887</u>
Solde au 31 octobre 2012	<u>5 402</u>	<u>6 015</u>	<u>12 661</u>	<u>1 294</u>	<u>25 372</u>
Valeur comptable					
Solde au 31 octobre 2013	<u>2 392</u>	<u>4 515</u>	<u>-</u>	<u>5 131</u>	<u>12 038</u>
Solde au 31 octobre 2012	<u>6 289</u>	<u>5 644</u>	<u>1 406</u>	<u>7 331</u>	<u>20 670</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Coût	Logiciels	Total
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	14 285	14 285
Acquisitions	-	-
Solde au 31 octobre 2013	14 285	14 285
Coût		
Solde au 1 ^{er} novembre 2011	14 285	14 285
Acquisitions	-	-
Solde au 31 octobre 2012	14 285	14 285
Cumul des amortissements		
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	7 143	7 143
Amortissement de l'exercice	4 762	4 762
Solde au 31 octobre 2013	11 905	11 905
Cumul des amortissements		
Solde au 1 ^{er} novembre 2011	2 381	2 381
Amortissement de l'exercice	4 762	4 762
Solde au 31 octobre 2012	7 143	7 143
Valeur comptable		
Solde au 31 octobre 2013	2 380	2 380
Solde au 31 octobre 2012	7 142	7 142

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

11. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Propriétés minières

Les propriétés minières sont toutes situées au Québec.

	Titres miniers	Redevances %	Détenu %	Coût 2012 \$	Acquisition \$	Disposition \$	Radiation/ expiration \$	Coût 2013 \$
Guillet (1)	40	2 à 3	100	296 145	-	1 469	-	294 676
Ortona (1)	17	1	100	27 121	-	134	-	26 987
Hurd (2)	10	*1,6	90	402 174	53 432	-	-	455 606
Ogima Nord (2)	31	2	90	140 722	-	-	-	140 722
Sandborn (2)	6	2	100	46 627	-	-	-	46 627
Perron (2)	22	**	100	52 428	-	-	-	52 428
Francoeur (2)	16	2	100	22 608	-	-	-	22 608
Cadillac Rang III (2)	10	2	100	22 830	-	-	-	22 830
Renault Bay (3)	10	2	100	28 489	-	-	-	28 489
Cookie Monster (4)	-	-	-	771	459	1 230	-	-
Lac Fortune (5)	17	1	100	-	248 990	-	-	248 990
	<u>179</u>			<u>1 039 915</u>	<u>302 881</u>	<u>2 833</u>	<u>-</u>	<u>1 339 963</u>

* Pour cette propriété, les redevances étaient de 2% en 2012.

** Pour cette propriété, les redevances sont de 1 \$ par once d'or.

	Titres miniers	Redevances %	Détenu %	Coût 2011 \$	Acquisition \$	Disposition \$	Radiation/ expiration \$	Coût 2012 \$
Guillet (1)	40	2 à 3	100	318 933	1 081	23 869	-	296 145
Ortona (1)	17	1	100	28 848	459	2 186	-	27 121
Hurd (2)	9	2	90	395 669	6 505	-	-	402 174
Ogima Nord (2)	31	2	90	139 468	1 254	-	-	140 722
Sandborn (2)	6	2	100	46 309	318	-	-	46 627
Perron (2)	22	**	100	51 678	750	-	-	52 428
Francoeur (2)	16	2	100	22 098	510	-	-	22 608
Cadillac Rang III (2)	10	2	100	22 300	530	-	-	22 830
Renault Bay (3)	10	2	100	28 167	322	-	-	28 489
Cookie Monster (4)	28	-	50	771	-	-	-	771
Ana (6)	-	-	-	16 835	-	-	16 835	-
	<u>189</u>			<u>1 071 076</u>	<u>11 729</u>	<u>26 055</u>	<u>16 835</u>	<u>1 039 915</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

11. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

1) Propriétés Guillet et Ortona

La propriété Guillet est composée de 40 claims et est située au Témiscamingue, dans le canton Guillet. Ces claims ont été acquis au cours des années 2002, 2003 et 2004, en contrepartie de l'émission de 1 025 000 actions ordinaires et d'un paiement de 2 000 \$.

La propriété Ortona est composée de 17 claims et est située dans le canton Guillet, à proximité de la propriété Guillet. Elle fut acquise en 2007 en contrepartie de l'émission de 130 000 actions ordinaires.

En janvier 2012, une entente d'option a été conclue avec Exploration Aurtois Inc. aux termes de laquelle celle-ci pourra faire l'acquisition de 75 % des propriétés Guillet et Ortona en contrepartie de l'émission de 4 500 000 actions ordinaires, du paiement d'une somme de 120 000 \$ au moyen de versements mensuels de 10 000 \$ et de la réalisation d'une étude de pré faisabilité dans les cinq ans de la signature de l'entente. Aurtois pourra acquérir l'intérêt résiduel de 25 % en versant une somme de 2 000 000 \$ à Vantex et en lui accordant une royauté de 1 % NSR sur les deux propriétés concernées, dans un délai de cinq ans. La valeur des actions et des paiements reçus par la Société a été comptabilisée en déduction du coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les titres miniers seront transférés lorsque toutes les conditions seront remplies.

2) Projet Galloway

Dans le cadre du projet Galloway, la Société a signé en 2009 des ententes d'option d'acquisition pour les propriétés minières Hurd, Ogima Nord, Sandborn, Perron, Francoeur et Cadillac Rang III, toutes situées dans le canton Dasserat. Ayant rempli la totalité de ses obligations envers les vendeurs, la Société détient depuis février 2011 un intérêt de 100 % dans les propriétés Sandborn, Perron, Francoeur et Cadillac Rang III, ainsi que 90 % des propriétés Hurd et Ogima-Nord. Ces participations ont été acquises en contrepartie de paiements totalisant 282 500 \$ et de l'émission de 2 423 400 actions ordinaires depuis 2009.

En janvier 2013, la Société a procédé au rachat d'une portion de 20 % de la royauté de 2 % NSR relatif à la propriété Hurd, en contrepartie d'un paiement de 50 000 \$.

3) Propriété Renault Bay

En décembre 2009, la Société a acquis la propriété minière « Renault Bay » de Teck Ressources Inc. en contrepartie de l'émission de 150 000 actions ordinaires à 0,12 \$ et de 150 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,16 \$, valides pour 2 ans. Les 10 titres miniers sont situés dans le canton Dasserat, à proximité des propriétés formant le projet Galloway.

4) Propriété Cookie Monster

En août 2011, la Société a acquis par voie de jalonnement 28 titres miniers formant la propriété Cookie Monster. Par la suite, une entente de participation a été signée avec Exploration Amseco Ltée permettant à celle-ci d'obtenir un intérêt de 50 % dans la propriété en contrepartie d'un paiement de 5 000 \$ et de l'émission à Vantex de 400 000 actions ordinaires.

En octobre 2013, la Société a vendu sa participation de 50 % à la société publique Tomagold Corp. en contrepartie d'une somme de 5 000 \$ et de l'émission de 100 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,095 \$.

5) Lac Fortune

Une entente a été conclue en novembre 2012 avec Corporation minière Golden Share, aux termes de laquelle la Société a acquis 100 % de la propriété Lac Fortune composée de 17 claims, en contrepartie d'un paiement de 100 000 \$ et de l'émission de 1 000 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,14 \$. Le vendeur a conservé une redevance de 1 % NSR sur la propriété.

6) Propriété Ana

La propriété Ana a été acquise par voie de jalonnement en 2005. Elle comprend 17 cellules en bordure du Réservoir Opinaca dans la région de la Baie James. Les titres miniers n'ayant pas été renouvelés, la propriété a été radiée durant l'exercice terminé le 31 octobre 2012.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

11. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Propriétés Manic, Mitsumi et Payne

N'ayant pas réalisé de travaux d'exploration sur ces propriétés au cours des dernières années, ces propriétés ont été radiées durant l'exercice terminé le 31 octobre 2011. Toutefois, dans le cas de la propriété Manic, la Société est toujours titulaire des 16 titres miniers concernés. Les titres miniers composant les propriétés Mitsumi et Payne sont venus à échéance en décembre 2013 et n'ont pas été renouvelés.

Frais d'exploration

	Coût 2012	Frais d'exploration	Dispositions	Radiation	Crédits d'exploration	Coût 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Guillet	3 733 297	2 900	18 247	-	-	3 717 950
Ortona	30 172	-	150	-	-	30 022
Hurd	3 878 797	978 056	-	-	85 341	4 771 512
Ogima Nord	69 937	-	-	-	-	69 937
Perron	-	2 966	-	-	-	2 966
Renault Bay	5 672	-	-	-	-	5 672
Cookie Monster	600	8 038	8 638	-	-	-
	<u>7 718 475</u>	<u>991 960</u>	<u>27 035</u>	<u>-</u>	<u>85 341</u>	<u>8 598 059</u>

	Coût 2011	Frais d'exploration	Dispositions	Radiation	Crédits d'exploration	Coût 2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Guillet	3 975 200	170	298 513	-	(56 440) *	3 733 297
Ana	63 640	-	-	63 640	-	-
Ortona	32 604	-	2 432	-	-	30 172
Hurd	3 211 926	1 085 209	-	-	418 338	3 878 797
Ogima Nord	69 937	-	-	-	-	69 937
Renault Bay	3 922	1 750	-	-	-	5 672
Cookie Monster	-	600	-	-	-	600
	<u>7 357 229</u>	<u>1 087 729</u>	<u>300 945</u>	<u>63 640</u>	<u>361 898</u>	<u>7 718 475</u>

* Suite à la réception d'un avis des autorités fiscales, un crédit d'impôt initialement accordé et reçu en 2009 a été redressé. Le redressement, d'une somme de 56 440 \$, provient du refus des autorités de reconnaître certaines dépenses à titre de frais d'exploration.

Sommaire

	31 octobre 2013	31 octobre 2012
	\$	\$
Total des propriétés minières	1 339 963	1 039 915
Total des frais d'exploration	<u>8 598 059</u>	<u>7 718 475</u>
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	<u>9 938 022</u>	<u>8 758 390</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

12. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 octobre 2013	31 octobre 2012
	\$	\$
Fournisseurs, frais courus et impôts de la partie XII.6	93 832	134 270
Parties liées (note 22)	3 313	59 330
	<u>97 145</u>	<u>193 600</u>

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le total des impôts sur le résultat est réparti comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Exigibles	-	-
Différés	143 534	56 188
	<u>143 534</u>	<u>56 188</u>

a) La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'imposition combiné au fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2012) au résultat net avant impôts en raison des éléments suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Résultat net avant impôts	<u>532 808</u>	<u>1 134 845</u>
Impôts sur le résultat (recouvrés prévus)	(143 325)	(305 273)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Rémunération à base d'actions	5 057	28 702
Perte sur radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	21 648
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(1 246)	-
Frais d'émission d'actions déductibles	(37 480)	(47 824)
Dépenses non déductibles	839	2 997
Provision pour moins-value	176 155	299 750
Impôts sur le résultat exigibles	-	-
Variation des soldes de passifs d'impôts différés	203 664	176 688
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs (note 14)	(60 130)	(120 500)
Impôts sur le résultat différés	<u>143 534</u>	<u>56 188</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

b) L'avantage fiscal provenant du report de pertes autres qu'en capital n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes, susceptibles de réduire le revenu imposable des exercices à venir et, conséquemment, de diminuer les impôts sur le revenu exigibles s'élèvent à 5 392 768 \$ au fédéral et de 5 252 135 \$ au provincial (4 722 390 \$ au fédéral et 4 583 593 \$ au provincial en 2012) et expirent comme suit :

Année	Fédéral	Provincial	Année
2014	170 854	168 761	2014
2015	242 097	237 332	2015
2026	324 204	297 382	2026
2027	444 975	427 094	2027
2028	502 733	481 356	2028
2029	477 749	455 864	2029
2030	632 444	606 518	2030
2031	831 142	824 234	2031
2032	1 096 192	1 085 052	2032
2033	670 378	668 542	2033
Total	5 392 768	5 252 135	

c) L'avantage fiscal provenant du report de pertes en capital n'est pas inscrit aux états financiers. Les pertes susceptibles de réduire les gains en capital futurs s'élèvent à 180 275 \$ au 31 octobre 2013 (30 805 \$ au 31 octobre 2012).

d) La valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation excède la valeur fiscale au fédéral de 7 446 047 \$ (6 129 824 \$ en 2012), et au provincial de 9 938 022 \$ (8 758 390 \$ en 2012). La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement de la renonciation par la Société en faveur des investisseurs aux déductions relatives aux frais d'exploration payés au moyen de financements accreditifs de même que des radiations comptables d'actifs d'exploration et d'évaluation.

e) Le solde fiscal non amorti des frais relatifs à l'émission d'actions totalise 227 694 \$ au 31 octobre 2013 (300 731 \$ en 2012) et est déductible au cours des prochains exercices.

f) Compte tenu du taux d'imposition fédéral et provincial combiné de 26,90 % (26,90 % en 2012), les éléments importants des actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

	31 octobre 2012	Comptabilisé au résultat	Comptabilisé directement aux capitaux propres	31 octobre 2013
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé				
Pertes en capital	4 143	20 104	-	24 247
Pertes autres qu'en capital reportées	1 253 807	180 112	-	1 433 919
Frais d'émission d'actions	80 897	-	(19 647)	61 250
Immobilisations corporelles	8 746	(4 050)	-	4 696
	1 347 593	196 166	(19 647)	1 524 112
Moins: Provision pour moins-value	(1 347 593)	(196 166)	19 647	(1 524 112)
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-
Passifs d'impôt différé				
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 961 722	203 664	134 145	2 299 531
Passifs d'impôt différé	1 961 722	203 664	134 145	2 299 531

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

13. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

	31 octobre 2011	Comptabilisé au résultat	Comptabilisé directement aux capitaux propres	31 octobre 2012
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé				
Pertes en capital	-	4 143	-	4 143
Pertes autres qu'en capital reportées	1 023 352	230 455	-	1 253 807
Frais d'émission d'actions	116 430	-	(35 533)	80 897
Immobilisations corporelles	3 971	4 775	-	8 746
	<u>1 143 753</u>	<u>239 373</u>	<u>(35 533)</u>	<u>1 347 593</u>
Moins: Provision pour moins-value	<u>(1 143 753)</u>	<u>(239 373)</u>	<u>35 533</u>	<u>(1 347 593)</u>
Actifs d'impôt différé	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Passifs d'impôt différé				
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>1 655 376</u>	<u>176 688</u>	<u>129 658</u>	<u>1 961 722</u>
Passifs d'impôt différé	<u>1 655 376</u>	<u>176 688</u>	<u>129 658</u>	<u>1 961 722</u>

14. AUTRE PASSIF RELATIF À L'ÉMISSION D' ACTIONS ACCRÉDITIVES

	31 octobre 2013	31 octobre 2012
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	-
Augmentation de l'exercice	60 130	120 500
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles	<u>(60 130)</u>	<u>(120 500)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

L'augmentation constatée au cours de l'exercice 2013 représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditatives de 592 000 \$ sur la juste valeur des actions émises de 531 870 \$.

15. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

Émises :	2013		2012	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	62 962 579	18 038 159	60 552 579	17 793 520
Actions émises :				
Propriété minière Lac Fortune	1 000 000	140 000	-	-
Financements privés accréditifs	<u>6 325 000</u>	<u>349 108</u> **	<u>2 410 000</u>	<u>244 639</u> *
Solde à la fin de l'exercice	<u>70 287 579</u>	<u>18 527 267</u>	<u>62 962 579</u>	<u>18 038 159</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

* En décembre 2011, la Société a complété un placement privé accreditif de 482 000 \$ au moyen de l'émission de 2 410 000 actions accreditives à un prix unitaire de 0,20 \$ ainsi que l'émission de 1 205 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,25 \$, valides pour un an. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 37 355 \$, de la prime liée à la vente de déductions fiscales d'un montant de 120 500 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 79 506 \$.

** Les financements privés accreditifs sont présentés déduction faite des justes valeur attribuées aux bons de souscription au montant de 116 470 \$, des primes liées à la vente de déductions fiscales d'un montant de 60 130 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 66 292 \$, et se détaillent comme suit :

** En novembre 2012, la Société a complété un placement privé accreditif de 263 400 \$ au moyen de l'émission de 1 756 000 actions accreditives à un prix unitaire de 0,12 \$, de 439 000 actions ordinaires un prix unitaire de 0,12 \$, ainsi que l'émission de 1 097 500 bons de souscription au prix d'exercice de 0,15 \$, valides pour un an. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 63 655 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 37 501 \$.

** En mars 2013, la Société a complété un placement privé accreditif de 141 400 \$ au moyen de l'émission de 808 000 actions accreditives à un prix unitaire de 0,14 \$, de 202 000 actions ordinaires un prix unitaire de 0,14 \$, ainsi que l'émission de 505 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,20 \$, valides pour un an. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 9 595 \$, d'une prime à l'émission d'actions accreditives au montant de 32 320 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 22 291 \$.

** En juillet 2013, la Société a complété un placement privé accreditif de 123 600 \$ au moyen de l'émission de 1 854 000 actions accreditives à un prix unitaire de 0,06 \$, de 206 000 actions ordinaires un prix unitaire de 0,06 \$, ainsi que l'émission de 1 030 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,10 \$, valides pour un an. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 8 240 \$, d'une prime à l'émission d'actions accreditives au montant de 27 810 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 3 584 \$.

** En octobre 2013, la Société a complété un placement privé accreditif de 63 600 \$ au moyen de l'émission de 1 060 000 actions accreditives à un prix unitaire de 0,06 \$ ainsi que l'émission de 1 060 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,075 \$, valides pour deux ans. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 34 980 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 2 916 \$.

16. BONS DE SOUSCRIPTION

Bons de souscription émis aux actionnaires

Le tableau suivant présente les changements dans les bons de souscription émis aux actionnaires :

	2013			2012		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 505 000	124 455	0,25	3 815 044	285 466	0,27
Émis	3 692 500	116 470	0,12	1 205 000	37 355	0,25
Expirés	<u>(2 505 000)</u>	<u>(124 455)</u>	0,25	<u>(2 515 044)</u>	<u>(198 366)</u>	0,29
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 692 500</u>	<u>116 470</u>	0,12	<u>2 505 000</u>	<u>124 455</u>	0,25

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

16. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2013, 2 505 000 (2 515 044 en 2012) bons de souscription ont expiré sans avoir été exercés. La juste valeur au montant de 124 455 \$ (198 366 \$ en 2012) attribuée à ces bons de souscription a été reclassée au surplus d'apport.

Les bons de souscription ont été émis dans le cadre de financements privés et financements privés accréditifs. Ils sont comptabilisés en réduction du capital-actions, à leur juste valeur de 116 470 \$ (37 355 \$ en 2012).

La juste valeur des bons de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,01 % à 1,18 %	0,95 %
Volatilité prévue	98 % à 103 %	92 %
Taux de rendement des actions	Néant	Néant
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	1 à 2 années	1 année

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription émis aux actionnaires en cours au 31 octobre 2013 :

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
0,15	1 097 500	Novembre 2013
0,20	505 000	Mars 2014
0,10	1 030 000	Juillet 2014
0,075	1 060 000	Octobre 2015
	<u>3 692 500</u>	

Bons de souscription émis aux courtiers

Le tableau suivant présente les changements dans les bons de souscription émis aux courtiers :

	2013			2012		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	-	-	-	-	292 800	0,25
Émis		267 000	14 282	0,13	-	-
Expirés		-	-	-	(292 800)	0,25
En circulation à la fin de l'exercice		<u>267 000</u>	<u>14 282</u>	0,13	<u>-</u>	<u>-</u>

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

16. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription émis aux courtiers (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2012, 292 800 bons de souscription émis au courtier en rapport avec le financement privé de décembre 2010 ont expiré sans avoir été exercés. La juste valeur au montant de 27 230 \$ attribuée à ces bons de souscription a été reclassée au surplus d'apport.

Le coût des 166 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,12 \$ émis aux courtiers en novembre 2012 est de 11 454 \$. Ce montant a été comptabilisé à titre de frais d'émission d'actions. Ces bons ont expiré en novembre 2013.

Le coût des 101 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,14 \$ émis aux courtiers en mars 2013 est de 2 828 \$. Ce montant a été comptabilisé à titre de frais d'émission d'actions. Ces bons viendront à échéance en mars 2014.

La juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,01 à 1,10 %	-
Volatilité prévue	98 à 101 %	-
Taux de rendement des actions	Néant	-
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	12 mois	-

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

17. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

	2013	2012
	\$	\$
Salaires, honoraires de gestion et frais de consultation aux dirigeants	228 155	421 276
Rémunération à base d'actions	17 625	96 100
	<u>245 780</u>	<u>517 376</u>
Honoraires, salaires et loyer versés à titre de frais d'exploration à un dirigeant ou à une société contrôlée par un dirigeant de Ressources Vantex Ltée	77 932	87 592
	<u>323 712</u>	<u>604 968</u>

Aucune rémunération n'est versée aux administrateurs. Les services rendus par les dirigeants à la Société sont rémunérés sous forme d'honoraires ou de salaires. Aucune dépense relative à des avantages du personnel n'est encourue par la Société au titre de régime de retraite ou d'assurances collectives.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

18. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquiescer des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 6 290 000 actions.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services en relation avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %, sous réserve d'un prix minimal de 0,10 \$. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi. S'il n'y a pas eu d'opérations la veille, le cours de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent un an après la date de départ du détenteur dans le cas des administrateurs et dirigeants, et 30 jours pour les consultants.

	2013			2012		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen Pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	5 240 000	539 570	0,19	6 998 333	819 956	0,22
Annulées	-	-	-	(3 558 333)	(387 086)	0,20
Expirées	(190 000)	(8 770)	0,29	-	-	-
Octroyées	400 000	18 800	0,08	1 800 000	106 700	0,10
En circulation et exercibles à la fin de l'exercice	<u>5 450 000</u>	<u>549 600</u>	0,18	<u>5 240 000</u>	<u>539 570</u>	0,19

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées est de 0,05 \$ en 2013 (0,06 \$ en 2012).

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2012, 3 558 333 options d'achat d'actions ont été annulées sans avoir été exercées. La juste valeur au montant de 387 086 \$ attribuée à ces options d'achat a été reclassée au surplus d'apport.

En novembre 2011, 150 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à un consultant, à un prix d'exercice de 0,13 \$. La juste valeur au montant de 8 400 \$ attribuée aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

18. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

En mai 2012, 1 550 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à cinq administrateurs, à un prix d'exercice de 0,10 \$. La juste valeur au montant de 96 100 \$ attribuée aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

En juin 2012, 100 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à un consultant, à un prix d'exercice de 0,10 \$. La juste valeur au montant de 2 200 \$ attribuée aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2013, 190 000 options d'achat d'actions ont expirées sans avoir été exercées. La juste valeur au montant de 8 770 \$ attribuée à ces options d'achat a été reclassée au surplus d'apport.

En septembre 2013, 400 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à des administrateurs, des dirigeants et un consultant, à un prix d'exercice de 0,08 \$. La juste valeur au montant de 18 800 \$ attribuée aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions.

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,72 %	1,00 % à 1,31 %
Volatilité prévue	103 %	91 % à 99 %
Taux de rendement des actions	Néant	Néant
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	3 années	1 à 3 années

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options d'achat d'actions. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie prévue de l'option d'achat d'actions. De plus, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période de temps identifiable, par exemple à la suite d'une baisse générale des marchés, la direction peut mettre une emphase moindre sur la volatilité au cours de cette période.

Le coût de la rémunération à base d'actions passé en charges pour les 400 000 options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2013 est de 18 800 \$ (106 700 \$ en 2012) et ce montant a été porté au crédit du compte surplus d'apport.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 octobre 2013:

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
0.13	150 000	Novembre 2013
0.11	200 000	Mars 2015
0.11	975 000	Avril 2015
0.13	200 000	Juillet 2015
0.17	375 000	Septembre 2015
0.25	1 650 000	Novembre 2015
0.30	250 000	Mai 2016
0.23	100 000	Juin 2016
0.22	600 000	Juin 2016
0.10	550 000	Mai 2017
0.08	400 000	Septembre 2018
	<u>5 450 000</u>	

La moyenne pondérée de la durée restante des options est de 30 mois.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

18. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Options d'achat d'actions aux courtiers

	2013			2012		
	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Montant \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	144 600	7 519	0,20	905 000	64 255	0,10
Expirées	(144 600)	(7 519)	0,20	(905 000)	(64 255)	0,10
Octroyées	-	-	-	144 600	7 519	0,20
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	144 600	7 519	0,20

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées aux courtiers est de 0,05 \$ en 2012.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2012, 905 000 options d'achat d'actions émises aux courtiers ont expiré sans avoir été exercées. La juste valeur au montant de 64 255 \$ attribuée à ces options d'achat a été reclassée au surplus d'apport.

Le coût des 144 600 options d'achat d'actions octroyées aux courtiers au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2012 est de 7 519 \$. Ce montant a été comptabilisé à titre de frais d'émission d'actions et fut porté au crédit du compte surplus d'apport.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2013, 144 600 options d'achat d'actions émises aux courtiers ont expiré sans avoir été exercées. La juste valeur au montant de 7 519 \$ attribuée à ces options d'achat a été reclassée au surplus d'apport.

La juste valeur des options octroyées aux courtiers a été estimée selon la méthode Black & Scholes d'évaluation basée sur les hypothèses suivantes :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	-	0,95 %
Volatilité prévue	-	92 %
Taux de rendement des actions	-	Néant
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	-	18 mois

19. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de la période divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif.

	2013 \$	2012 \$
Résultat net de l'exercice	676 342	1 191 033
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	67 605 902	62 560 912
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,010)	(0,019)

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

20. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités opérationnelles

	2013	2012
	\$	\$
Trésorerie affectée à l'exploration	-	59 120
Taxes sur les produits et services à recevoir	118 474	16 872
Autres débiteurs	5 126	(27 873)
Frais payés d'avance et dépôts	(22 193)	35 254
Fournisseurs et autres créditeurs	(96 455)	(68 165)
	<u>4 952</u>	<u>15 208</u>

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

	2013	2012
	\$	\$
Acquisition de placements disponibles à la vente	9 500	225 000
Disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation en contrepartie de placements disponibles à la vente	(9 500)	(225 000)
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation par l'émission de capital-actions	140 000	-
Options d'achat d'actions émises aux courtiers relatives à des frais d'émission d'actions	-	7 519
Impôts différés liés aux actifs d'exploration et d'évaluation	194 275	144 118
Valeur attribuée aux bons de souscription émis aux actionnaires	116 470	37 355
Valeur attribuée aux bons de souscription émis aux courtiers	14 282	-
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	(124 455)	(225 596)

c) Autre élément

	2013	2012
	\$	\$
Remboursement de frais d'exploration et d'évaluation	-	(2 000)

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	31 octobre 2013		31 octobre 2012	
	Coût d'acquisition	Juste Valeur	Coût d'acquisition	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
<i>Prêts et créances :</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 522	314 522	1 289 326	1 289 326
Dépôt à terme	10 000	10 000	10 000	10 000
Autres débiteurs	22 747	22 747	27 873	27 873
<i>Actifs financiers disponibles à la vente :</i>				
Actions de sociétés cotées	299 320	275 735	469 290	253 670
Passifs financiers				
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti :</i>				
Fournisseurs et autres créditeurs	97 145	97 145	193 600	193 600

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du dépôt à terme, des autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur, à l'état de la situation financière, sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données importantes relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les actions cotées, évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 31 octobre 2013, sont classées dans le niveau 1.

La juste valeur des actions cotées représente le prix coté à la date de présentation de l'information financière.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière.

La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes précédentes de présentation de l'information financière.

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012, la Société a effectué les transactions suivantes avec certains de ses dirigeants et administrateurs et des sociétés dont les dirigeants sont des administrateurs ou des dirigeants de Ressources Vantex Ltée.

	2013	2012
	\$	\$
<u>À titre de frais d'exploration :</u>		
Honoraires et loyer versés à une société détenue par un dirigeant	77 932	65 092
Salaire versé à un dirigeant	-	22 500
<u>À titre de dépenses opérationnelles :</u>		
Salaire - dirigeant	53 300	52 500
Honoraires de gestion et de frais de consultation versés à des sociétés détenues par des dirigeants	127 855	311 276
Honoraires de gestion et de frais de consultation versés à des dirigeants et administrateurs	47 000	57 500
Rémunération à base d'actions des dirigeants et des administrateurs	17 625	96 100
<u>Fournisseurs et frais courus:</u>		
Société détenue par un dirigeant	1 613	54 830
Administrateurs	1 700	4 500
	<u>3 313</u>	<u>59 330</u>

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

23. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 8 259 727 \$ au 31 octobre 2013 et de 8 388 989 \$ au 31 octobre 2012, soit une diminution de 129 262 \$ au cours de l'exercice.

Les principales variations proviennent de l'émission de capital-actions totalisant 489 108 \$ (nette de la valeur attribuée aux bons de souscription, aux frais d'émission et à la prime liée à la vente de déductions fiscales) et du résultat global de l'exercice au montant de (633 777) \$.

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis le 1^{er} novembre 2011.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

L'exposition aux risques financiers et la gestion de ces risques sont identiques à l'année 2012.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de marché:

La Société est exposée à des risques découlant des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs financiers.

Risque de prix

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Société à un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs financiers à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif.

En raison des variations non significatives et des faibles taux d'intérêt du marché, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

24. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée à l'exploration, le dépôt à terme et les autres débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée à l'exploration dans une banque à charte canadienne reconnue.

Risque de liquidité :

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer que la Société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

Lorsque la Société prévoit ne pas pouvoir satisfaire à ses obligations, la direction envisage alors de lever des fonds additionnels par le biais d'émission d'actions ou de dettes. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Au 31 octobre 2013, la Société a suffisamment de liquidités disponibles pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs liés à ses engagements.

25. ENGAGEMENTS

a) Redevances

Des redevances seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale de certaines propriétés débiterait. Ces redevances varient de 1,00 % à 3,00 % au 31 octobre 2013.

L'entente relative à l'acquisition de la propriété Lac Fortune prévoit des versements annuels de 5 000 \$ au propriétaire original de la propriété à titre d'avances sur redevances.

b) Propriété minière Perron

Dans l'éventualité d'une étude de faisabilité positive sur la propriété Perron, Vantex verserait 100 000 \$ au vendeur.

Dans l'éventualité d'une mise en production de la propriété Perron, Vantex versera 500 000 \$ au vendeur au début des travaux de construction de la future mine et verserait par la suite 1 \$ pour chacune des onces d'or produites annuellement.

c) Ententes de location

La Société a signé une entente de location d'espace d'entreposage pour un loyer mensuel de 4 726 \$. Les parties peuvent mettre fin à la dite entente au moyen d'un préavis de 3 mois.

En avril 2011, la Société s'est engagée à effectuer des paiements mensuels totalisant 1 288 \$ pendant une période de 48 mois pour la location de deux camionnettes. Les versements mensuels incluent les intérêts au taux annuel de 3,9 %. Au 31 octobre 2013, le solde de ces engagements est de 21 915 \$.

d) Contrat de services

En septembre 2012, la Société a conclu une entente de services d'une durée de trois ans avec une firme de consultants pour la prestation de services comptables et administratifs. L'entente prévoit une rémunération mensuelle de 5 500 \$. Au 31 octobre 2013, le solde de cet engagement est de 121 000 \$.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

Notes aux états financiers
Pour les exercices terminés les 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

26. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés au résultat net de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.